

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

Date de la convocation : 29 mai 2026
Date d'affichage : 29 mai 2026
Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15
Pouvoir : 0
Votants : 16

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de l'Illet, en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric BOUGEOT, maire.

Étaient présents (15) : BOUGEOT Frédéric, NGUIE Morgane, FAOUCHER Stéphane, GALLE Jean-François, GUERRIER Claire, ROSSA PINEL Damien, THEAUDIN Eric, LE POTTIER Arnaud, FOUCHER Géraldine, DÉSEVÉDAVY Régis, MOTTIN Elmina, VAN AUDENHAEGE Marieke, TROUFFLARD Maud, SANGOUARD Baptiste, GUIGOT Frésia.

Étaient excusés (4) dont (1) pouvoir : POIRIER RODRIGUEZ Céline, MASSELOT Katherine donne pouvoir à GALLE Jean-François, DEWOLF Matthieu, ROETTA Mathieu.

Étaient absents (0) :

Secrétaire de séance : GALLE Jean-François a été désigné secrétaire de séance

Après l'appel des membres du conseil municipal (présents, excusés, pouvoirs) et la constatation du quorum :

Le conseil municipal approuve l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12/05/2026

M. le maire invite les conseillers municipaux présents lors de la réunion du 12/05/2026 à se prononcer sur la rédaction du procès-verbal des délibérations de cette séance.

Le procès-verbal du conseil municipal du 12/05/2026 est approuvé à l'unanimité.

2. Elections

Délibération n°2026-038 : Elections sénatoriales : désignation des délégués et de leurs suppléants

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR INT2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M. FAOUCHER Stéphane, Mme GUERRIER Claire, Mme GUIGOT Frésia et M. SANGOUARD Baptiste.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A : M. BOUGEOT Frédéric, Mme GUIGOT Frésia, M. FAOUCHER Stéphane, Mme MASSELOT Katherine, M. ROSSA PINEL Damien, Mme MOTTIN Elmina, M. GALLE Jean-François, Mme TROUFFLARD Maud

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants.

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

Ont obtenu :

- **liste A** : 16 voix

Le quotient applicable est : $16 / 5 = 3.2$

La **liste A** obtient : $16 / 3.2 = 5$, soit 5 sièges

Ainsi, 5 sièges ont été attribués.

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 5 sièges

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

Ont obtenu :

- **liste A** : 16 voix

Le quotient applicable est : $16 / 3 = 5.33$

La **liste A** obtient : $16 / 5.33 = 3$, soit 3 sièges

Ainsi, 3 sièges ont été attribués.

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 3 sièges

3. Questions diverses

➤ Prochain conseil municipal : 30 juin 2026

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le 30 juin 2026 à 20h30.

Le secrétaire de séance,
M. GALLE Jean-François



A Mouazé,
Le 30 juin 2026

Le maire,
M. Frédéric BOUGEOT

